

Mise à jour ASDER
Février 2021

MaPrimeRénov' est une aide de l'État (20 000 € maximum sur 5 ans) pour vos travaux de rénovation énergétique. Elle s'adapte en fonction de vos revenus et du gain écologique apporté par vos travaux.

- MaPrimeRénov' est ouverte à **l'ensemble des propriétaires** qui occupent leur logement
- Elle est ouverte également à **l'ensemble des copropriétaires**
- Ouverture de MaPrimeRénov' **aux propriétaires bailleurs** (dépôt des dossiers à partir du 01/07/2021 et dont les devis auront été signés à compter du 1^{er} Octobre 2020)
- Priorité à l'éradication des passoires thermiques
- Encouragement des rénovations globales plus ambitieuses

Pour vos travaux, faites appel à un artisan de confiance. Exigez qu'il soit Reconnu Garant de l'Environnement (RGE).

Tous les travaux réalisés pour des devis signés à compter du 1^{er} octobre 2020 sont éligibles à MaPrimeRénov' (en revanche, la date de dépôt de votre dossier sur www.maprimerenov.gouv.fr diffère selon votre profil).





Plafonds de ressources

Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) <i>Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition</i>			
	MaPrimeRénov' Bleu <small>Mieux chez moi, mieux</small>	MaPrimeRénov' Jaune <small>Mieux chez moi, mieux</small>	MaPrimeRénov' Violet <small>Mieux chez moi, mieux</small>	MaPrimeRénov' Rose <small>Mieux chez moi, mieux</small>
1	Jusqu'à 14 879 €	Jusqu'à 19 074 €	Jusqu'à 29 148 €	>29 148 €
2	Jusqu'à 21 760 €	Jusqu'à 27 896 €	Jusqu'à 42 848 €	>42 848 €
3	Jusqu'à 26 170 €	Jusqu'à 33 547 €	Jusqu'à 51 592 €	>51 592 €
4	Jusqu'à 30 572 €	Jusqu'à 39 192 €	Jusqu'à 60 336 €	>60 336 €
5	Jusqu'à 34 993 €	Jusqu'à 44 860 €	Jusqu'à 69 081 €	>69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Pour toute information complémentaire et pour connaître les dates d'entrée en vigueur de ces aides : <https://www.ecologie.gouv.fr/evolutions-maprimerenov>

MaPrimeRénov' Bleu : à combien ai-je droit ?





Mieux chez moi, mieux pour la planète

Equipements/Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrimeRénov'	Estimation du montant des CEE cumulables à « maprimerénov » Au 11/02/2021	MaPrimeRénov' + CEE (attention, écrêtement de maprimerénov en fonction des CEE perçus)
	Rénovation globale	Je peux demander l'aide Habiter Mieux Sérénité		
	Bonus de passoire	1 500 €	-	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation(BBC)	1 500 €	-	1 500 €
	Audit énergétique	500 €	-	500 €
	Chaudières à granulés	10 000 €	4 044 €* ou 1 582 €	14 044 €*
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	10 000 €	4 500 €* ou 1 181 €	14 500 €*
	Chauffage solaire	8 000 €	4 044 €* ou 1 500 €	12 044 €*
	Chaudières à bûches	8 000 €	4 044 €* ou 1 582 €	12 044 €*
	Pompes à chaleur air/eau	4 000 €	4 500 €* ou 1 181 €	8 500 €*
	Chauffe-eau solaire	4 000 €	239 €	4 239 €
	Poêles à granulés	3 000 €	425 €	3 425 €
	Poêles à bûches	2 500 €	425 €	2 925 €
	Foyers fermés, inserts	2 000 €	425 €	2 425 €
	Equipements solaires hybrides	2 500 €	251 €	2 751 €
	Chaudières à gaz très haute performance	1 200 €	1 200 €*ou 834 €	2 400 €*
	Réseaux de chaleur ou de froid	Jusqu'à 1 200 €	708 €	Jusqu'à 1 908 €
	Chauffe-eau thermodynamique	1 200 €	173 €	1 373 €
	Dépose d'une cuve fioul	1 200 €	-	1 200 €
	Pompes à chaleur air-air	-	866 €	866 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	170 €	170 €
	Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	100 €/équipement	100 €/équipement
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	4 000 €	747 €	4 747 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	562 €	562 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) en remplacement de simple vitrage	100 €/équipement	91 €/équipement	191€/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur (limitée à 100 m2 pour maprimerénov))	75 €/m²	42 €/m²	117 €/m²
	Isolation des toitures terrasses	75 €/m²	24 €/m²	99 €/m²
	Isolation des murs par l'intérieur	25 €/m²	42 €/m²	67 €/m²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	25 €/m²	20 €/m²	45 €/m²
	Protections contre le rayonnement solaire (pour les outre-mer)	25 €/m²	5 €/m²	30 €/m²
	Isolation des combles perdus	-	20 €/m²	20 €/m²
	Isolation d'un plancher bas	-	20 €/m²	20 €/m²

*montant des CEE en cas de remplacement d'une chaudière fuel ou gaz hors condensation

MaPrimeRénov' Jaune : à combien ai-je droit ?





Mieux chez moi, mieux pour la planète

Equipements/Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrimeRénov'	Estimation du montant des CEE cumulables avec « maprimerénov » effectuée le 11/02/2021	MaPrimeRénov' + CEE (attention, écrêtement de maprimerénov en fonction des CEE perçus)
	Rénovation globale	Je peux demander l'aide Habiter Mieux Sérénité		
	Bonus de passoire	1 500 €	-	1 500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 500 €	-	1 500 €
	Audit énergétique	400 €	-	400 €
	Chaudières à granulés	8 000 €	4 044 €* ou 791 €	12 044 €
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	8 000 €	4 500 €* ou 591 €	12 500 €
	Chauffage solaire	6 500 €	4 044 €* ou 750 €	10 544 €
	Chaudières à bûches	6 500 €	4 044 €* ou 791 €	10 544 €
	Pompes à chaleur air/eau	3 000 €	4 500 €* ou 591 €	7 500 €
	Chauffe-eau solaire	3 000 €	137 €	3 137 €
	Poêles à granulés	2 500 €	212 €	2 712 €
	Poêles à bûches	2 000 €	212 €	2 212 €
	Foyers fermés, inserts	1 200 €	212 €	1 412 €
	Equipements solaires hybrides	2 000 €	125 €	2 125 €
	Chaudières à gaz très haute performance	800 €	1 213 €* ou 417 €	2 013 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	Jusqu'à 800 €	430 €	Jusqu'à 1 230 €
	Chauffe-eau thermodynamique	800 €	87 €	887 €
	Dépose d'une cuve fioul	800 €	-	800 €
	Pompes à chaleur air-air	-	433 €	433 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	170 €	170 €
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	100 €/équipement	100 €/équipement	
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	3 000 €	374 €	3 374 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	281 €	281 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) en remplacement de simple vitrage	80 €/équipement	45 €/équipement	125 €/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur (limitée à 100 m2 pour maprimerénov)	60 €/m ²	21 €/m ²	81 €/m ²
	Isolation des toitures terrasses	60 €/m ²	12 €/m ²	72 €/m ²
	Isolation des murs par l'intérieur	20 €/m ²	21 €/m ²	41 €/m ²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	20 €/m ²	20 €/m ²	40 €/m ²
	Protections contre le rayonnement solaire (pour les outre-mer)	20 €/m ²	3 €/m ²	23 €/m ²
	Isolation des combles perdus	-	20 €/m ²	20 €/m ²
	Isolation d'un plancher bas	-	20 €/m ²	20 €/m ²

*montant des CEE en cas de remplacement d'une chaudière fuel ou gaz hors condensation

MaPrimeRénov' Violet : à combien ai-je droit ?





Mieux chez moi, mieux pour la planète

	Equipements/Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)	Forfait MaPrimeRénov'	Estimation du montant des CEE cumulables avec « maprimerénov » Effectuée le 11/02/2021	Estimation MaPrimeRénov' + CEE (attention, écrêtement de maprimerénov en fonction des CEE perçus)
	Forfait : Rénovation globale (non cumulable avec « maprimerénov » travaux par travaux)	7 000 €	7 000 €	14 000 €
	Bonus de passoire	1 000 €		1 000 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	1 000 €	-	1 000 €
	Audit énergétique	300 €	-	300 €
	Chaudières à granulés	4 000 €	2 527 €* ou 791 €	6 527 €
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	4 000 €	2 527 €* ou 591 €	6 527 €
	Chauffage solaire	4 000 €	2 527 €* ou 749 €	6 527 €
	Chaudières à bûches	3 000 €	2 527 €* ou 791 €	5 527 €
	Pompes à chaleur air/eau	2 000 €	2 527 €* ou 591 €	4 527 €
	Chauffe-eau solaire	2 000 €	137 €	2 137 €
	Poêles à granulés	1 500 €	212 €	1 712 €
	Poêles à bûches	1 000 €	212 €	1 212 €
	Foyers fermés, inserts	600 €	212 €	812 €
	Equipements solaires hybrides	1 000 €	125 €	1 125 €
	Chaudières à gaz très haute performance	-	655 €* ou 417 €	655 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	400 €	455 €	855 €
	Chauffe-eau thermodynamique	400 €	87 €	487 €
	Dépose d'une cuve fioul	400 €	-	400 €
	Pompes à chaleur air-air	-	433 €	433 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	165 €	165 €
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	55 €/équipement	55 €/équipement	
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	2 000 €	374 €	2 374 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	281 €	281 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) en remplacement de simple vitrage	40 €/équipement	45 €/équipement	85 €/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur (limitée à 100 m2 pour maprimerénov)	40 €/m ²	21 €/m ²	61 €/m ²
	Isolation des toitures terrasses	40 €/m ²	10 €/m ²	50 €/m ²
	Isolation des murs par l'intérieur	15 €/m ²	21 €/m ²	36 €/m ²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	15 €/m ²	10 €/m ²	25 €/m ²
	Protections contre le rayonnement solaire (pour les outre-mer)	15 €/m ²	3 €/m ²	18 €/m ²
	Isolation des combles perdus	-	10 €/m ²	10 €/m ²
	Isolation d'un plancher bas	-	10 €/m ²	10 €/m ²

*montant des CEE en cas de remplacement d'une chaudière fuel ou gaz hors condensation

MaPrimeRénov' **Rose** : à combien ai-je droit ?

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Equipements/Travaux individuels (réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif)		Forfait MaPrimeRénov'	Estimation du montant des CEE cumulables avec maprimerénov effectuée le 11/02/2021	MaPrimeRénov' + CEE (attention, écrêtement de maprimerénov en fonction des CEE perçus)
	Forfait Rénovation globale (non cumulable avec « maprimerénov »travaux par travaux)	3 500 €	7 000 €	10 500 €
	Bonus de passoire	500 €	-	500 €
	Bonus Bâtiment Basse Consommation (BBC)	500 €		500 €
	Audit énergétique	-	-	-
	Chaudières à granulés	-	2 527 €* ou 791 €	2 527 €*
	Pompes à chaleur géothermiques ou solarothermiques	-	2 527 €* ou 591 €	2 527 €*
	Chauffage solaire	-	2 527 €* ou 749 €	2 527 €*
	Chaudières à bûches	-	2 527 €* ou 791 €	2 527 €*
	Pompes à chaleur air/eau	-	2 527 €* ou 591 €	2 750 €*
	Chauffe-eau solaire	-	137 €	137 €
	Poêles à granulés	-	212 €	212 €
	Poêles à bûches	-	212 €	212 €
	Foyers fermés, inserts	-	212 €	212 €
	Equipements solaires hybrides	-	125 €	125 €
	Chaudières à gaz très haute performance	-	650 €* ou 417 €	650 €
	Réseaux de chaleur ou de froid	-	455 €	455 €
	Chauffe-eau thermodynamique	-	87 €	87 €
	Dépose d'une cuve fioul	-	-	-
	Pompes à chaleur air-air	-	433 €	433 €
	Installation d'un thermostat avec régulation performante	-	165 €	165 €
Radiateurs électriques performants en remplacement d'un ancien convecteur	-	55 €/équipement	55 €/équipement	
	Ventilation mécanique contrôlée (VMC) double flux	-	374 €	374 €
	Ventilation mécanique simple flux	-	281 €	281 €
	Isolation thermique des fenêtres (et parois vitrées) en remplacement de simple vitrage	-	45 €/équipement	45 €/équipement
	Isolation des murs par l'extérieur (limitée à 100 m2 pour maprimerenov)	15 €/m ²	21 €/m ²	36 €/m²
	Isolation des toitures terrasses	15 €/m ²	10 €/m ²	25 €/m²
	Isolation des murs par l'intérieur	7 €/m ²	21 €/m ²	28 €/m²
	Isolation des rampants de toiture et plafonds de combles	7 €/m ²	10 €/m ²	17 €/m²
	Protections contre le rayonnement solaire (pour les outre-mer)	-	3 €/m ²	3 €/m²
	Isolation des combles perdus	-	10 €/m ²	10 €/m²
Isolation d'un plancher bas	-	10 €/m ²	10 €/m²	

*montant des CEE en cas de remplacement d'une chaudière fuel ou gaz hors condensation

Calcul de MaPrimeRénov :

Le montant cumulé de MPrimeRénov et des aides des fournisseurs d'énergie ne doit pas dépasser :

- 90 % de la dépense éligible pour MaPrimeRénov bleu
- 75 % de la dépense éligible pour MaPrimeRénov jaune
- 60 % de la dépense éligible pour MaPrimeRénov violet
- 40 % de la dépense éligible pour MaPrimeRénov rose

D'autre part, le montant cumulé de toutes les aides ne doit pas dépasser 100 % de la dépense éligible

Plafonnement des dépenses éligibles

Equipements et matériaux éligibles	Plafond de dépense éligible
CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE SANITAIRE	
Chaudière gaz à très haute performance énergétique pour les bâtiments non raccordés à un réseau de chaleur vertueux aidé par l'ADEME	4 000€
Raccordement à un réseau de chaleur et/ou de froid en métropole et Outre-mer	1 800€
Chauffe-eau thermodynamique	3 500€
Pompe à chaleur air/eau (dont PAC hybrides)	12 000€
Pompe à chaleur géothermique ou solarothermique (dont PAC hybrides)	18 000€
Chauffe-eau solaire individuel et dispositifs solaires pour le chauffage de l'eau (dont appoint)	7 000€
Système solaire combiné et dispositifs solaires pour le chauffage des locaux (dont appoint)	16 000€
Partie thermique d'un équipement PVT eau (système hybride photovoltaïque et thermique)	4 000€
Poêle à bûches et cuisinières à bûches	4 000€
Poêles à granulés et cuisinières à granulés	5 000€
Chaudière bois à alimentation manuelle (bûches)	16 000€
Chaudière bois à alimentation automatique (granulées, plaquettes)	18 000€
Foyer fermé, insert à bûches ou granulés	4 000€
ISOLATION THERMIQUE	
Isolation des murs par l'extérieur	150€/ m2
Isolation des murs par l'intérieur	70€/ m2
Isolation des rampants de toiture ou des plafonds de combles	75€/ m2
Isolation des toitures terrasses	180€/ m2
Isolation des parois vitrées (fenêtres et portes fenêtres) en remplacement de simple vitrage	1 000€/ équipement
Protection des parois vitrées ou opaques contre le rayonnement solaire	200€/ m2
AUTRES TRAVAUX	
Audit énergétique hors obligation réglementaire	800€
Ventilation double flux	6 000€
Dépose de cuve à fioul	4 000€

LES ETAPES POUR BENEFICIER DE MAPRIMERENOV'

- Munissez-vous des documents dont vous aurez besoin pour constituer votre dossier : informations sur votre situation fiscale et devis de l'artisan RGE que vous avez choisi.
- Rendez-vous sur www.maprimerenov.gouv.fr et créez votre compte.
- Laissez-vous guider, obtenez une première estimation et déposez votre demande.
- Quelques jours après votre demande, vous recevez par mail une confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant.
- Vous pourrez alors commencer vos travaux sans attendre.
- Votre aide vous sera versée en une fois, par virement bancaire de l'Etat (sous quatre mois maximum).

Attention : pour obtenir votre versement, n'oubliez pas de transmettre, dès la fin des travaux, la facture de votre artisan RGE via votre espace personnel sur www.maprimerenov.gouv.fr

Un Espace Conseil FAIRE développe une mission de service public visant à informer gratuitement et de manière objective sur l'efficacité énergétique et la rénovation énergétique des logements. Les informations et/ou conseils fournis par un Conseiller FAIRE au public sont indicatifs, non exhaustifs et à partir des seuls éléments présentés/ demandés par le public.

Espace Conseil FAIRE - Tel 04 56 11 99 00 - info@faire73.fr

Soutenu par

